

RÉUNION DONNEURS D'ORDRES

DÉCONSTRUCTION – DÉCHETS DU BTP

2^E RÉUNION

Mardi 12 janvier 2016

9h30-12h30

SNCF Réseau



ORDRE DU JOUR

► Présentation d'ORÉE et tour de table des participants

Camille SAINT JEAN, Chargée de mission Economie Circulaire et Reporting RSE - ORÉE

► Introduction – Actualités, rappel des objectifs de cette réunion et retours sur le Club Métiers Déconstruction

Cyrille BLARD, Chef de projet industrialisation des produits de dépose Direction Générale Infrastructure - Maintenance Réseau – SNCF

Claude LAVEU, Chargée de mission Développement Durable - EDF

Camille SAINT JEAN, Chargée de mission Economie Circulaire et Reporting RSE – ORÉE

► Retours d'expériences sur les méthodes de contractualisation, sources d'optimisation et de transparence des prestations de la déconstruction :

- Clauses environnementales et compétences du donneur d'ordre : Sandra LAUROL, Responsable du service études, observatoire et prospectives, Plaine Commune
- Convention d'engagement volontaire : Laurent ALBAGNAC, Responsable du service territorial routier de Souillac, Département du Lot (par téléphone)
- Convention de cession à titre gratuit (transfert de responsabilité encadré pour le réemploi) : Frédéric ANQUETIL, Initiateur et membre du groupe projet ReQualif et ancien président des bâtisseurs, Emmaüs France

► Echanges et questions des participants et synthèse

ORÉE, association multi-acteurs, créée en 1992

Réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales
à l'échelle des territoires

3 priorités d'actions pour une dynamique environnementale au service des territoires



Biodiversité et économie



Economie circulaire



Reporting RSE /Ancrage local des entreprises



Des adhérents

Entreprises, collectivités, organismes professionnels, associations, personnalités qualifiées...

Un réseau

Pour échanger, coopérer, formuler des propositions, expérimenter des solutions concrètes...

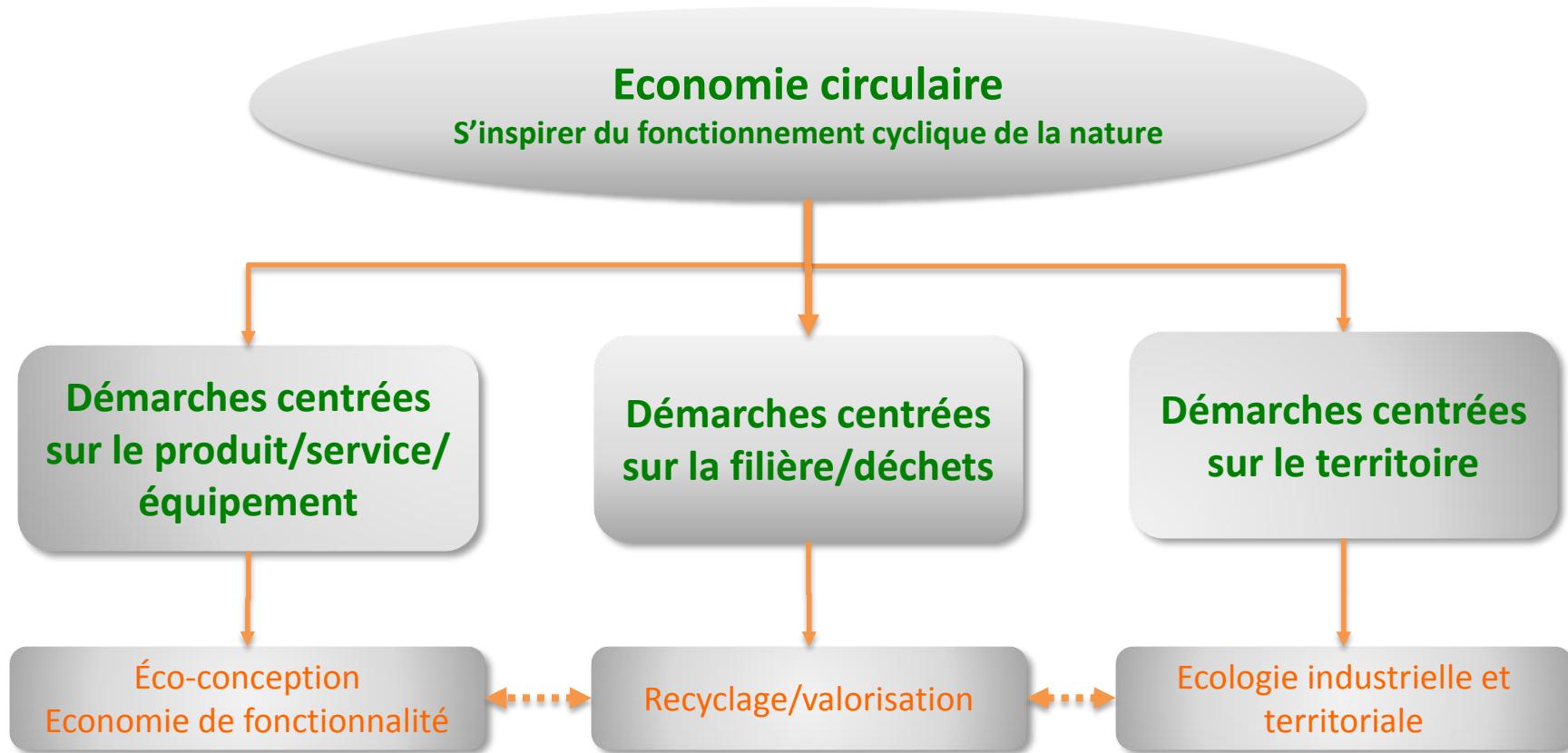
Des outils opérationnels et collaboratifs

Guides, plateformes, publications...

Des services aux adhérents

Groupes de travail, clubs métiers, veille, mise en réseau, valorisation et échange de bonnes pratiques, expertise, relai des intérêts au niveau institutionnel...

LES TRAVAUX D'ORÉE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE : POSITIONNEMENT DES DÉMARCHES SELON 3 AXES



ACTUALITÉS

ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX SUR LA GESTION DES DÉBLAIS DU GRAND PARIS

- Gestion d'environ 20 millions de m³ de déblais, soit 43 millions de tonnes issus de la construction des tunnels et des gares du Grand Paris
- Appel à contribution lancé en 2015 pour obtenir des solutions pour assurer la traçabilité, l'évacuation et la valorisation de ces déchets => 33 entreprises y ont répondu
- La Société du Grand Paris a créé un livret de 7 engagements environnementaux des travaux du Grand Paris

ANTICIPER LES RISQUES NATURELS

La Société du Grand Paris s'inscrit dans les objectifs de la COP21 en renforçant le principe de « résilience urbaine ». Elle a notamment élaboré une stratégie « Inondation » qui fixe les lignes directrices dans la conception des infrastructures concernées par ce risque.

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Le futur métro a été conçu en réseau connecté qui irrigue les territoires de la métropole. La gare devient un espace d'intermodalité et favorise l'essor de la marche, du vélo et de tous modes de transports plus doux et durables.

CONDUIRE DES CHANTIERS ÉCORESPONSABLES

La Société du Grand Paris va au-delà des prescriptions réglementaires avec une charte environnement des chantiers, signée par les entreprises de travaux et les sous-traitants. Tous les maîtres d'œuvre s'engagent à anticiper les nuisances pour les réduire au maximum, limiter la production de déchets et en favoriser le recyclage.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LA GESTION DES DÉBLAIS

Traçabilité, transports alternatifs, valorisation, la Société du Grand Paris veut mettre en place une politique exemplaire de gestion des 43 millions de tonnes de déblais du chantier.



ACTUALITÉS

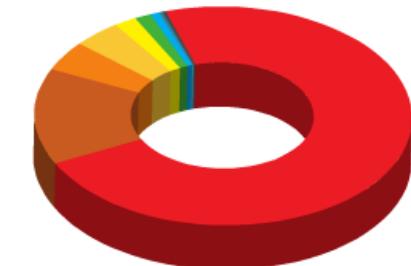
BILAN DE FEDEREC SUR LES DÉCHETS DU BTP

L'observatoire statistique de FEDEREC a publié fin 2015 une [étude sur le marché du recyclage en 2014](#) :

- Présente la composition des déchets du BTP (27,7 Mt sur 38,2 Mt sont des bétons et inertes en mélange) – et vient à 60% de la démolition
- Indique que « l'objectif de 70 % fixé pour 2020 semble difficilement atteignable, le taux français se situant au mieux autour de 40 % »
- Insiste sur les faits suivants :
 - il y ait encore peu d'entreprises spécialisées dans le traitement des déchets de déconstruction => réelle opportunité car besoin de plus de centre de tri pour gérer les déchets en mélange
 - il y a toujours des contraintes logistiques et foncières pour implanter de nouveaux sites de recyclage près des chantiers de déconstruction
 - il n'y aura sûrement pas assez de capacité de traitement pour les déchets du Grand Paris

**Inertes et DND,
des déchets
à fort potentiel**

38,2 Mt
de déchets collectés



■ Béton et inertes en mélange : **27,7 Mt**
■ Graves en mélange avec des DND : **5,4 Mt**
■ Plâtre : **1,7 Mt**
■ Bois : **1,5 Mt**
■ Métaux : **0,8 Mt**
■ Déchets dangereux : **0,5 Mt**
■ Plastiques : **0,3 Mt**
■ Verre plat : **0,1 Mt**
■ Isolants : **0,1 Mt**



ACTUALITÉS

PROJET DE RÉFORME DU REMBLAYAGE

Version entrée en vigueur le 15 décembre 2015 : réforme du texte de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994

- ⇒ Restriction de l'utilisation des terres extérieures uniquement aux carrières présentant les mêmes caractéristiques géologiques
- ⇒ Limitera la reconversion des terres inertes venant de l'extérieur et privera les carriers de ressources de remblaiement indispensables à leurs engagements de sites exploités
- ⇒ Ces déblais devraient être traités dans des filières de stockage



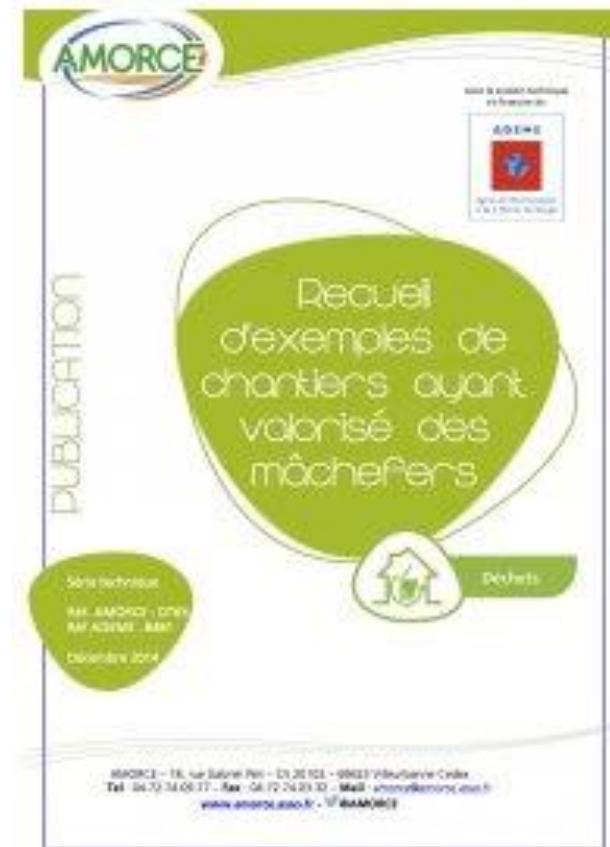
ACTUALITÉS

RECUEIL D'EXEMPLES DE CHANTIERS VALORISANT LES MÂCHEFERS

Objectif de ce recueil, réalisé par l'AMORCE :

Accompagner la nouvelle réglementation sur les mâchefers afin de sensibiliser les élus et les techniciens des services à l'utilisation des mâchefers en technique routière, tout en rappelant l'intérêt de ce matériau

Présentation d'exemples de chantiers sur lesquels des mâchefers ont été valorisés (maîtrise d'ouvrage publique ou privée) comme des chantiers de création de voirie de déchèterie, des carrefours giratoires, des boulevards



ACTUALITÉS

PAQUET ÉCONOMIE CIRCULAIRE EUROPÉEN

Mesures à attendre de la part de la Commission pour :

- Garantir la **valorisation des ressources précieuses**
- Et la **gestion adéquate des déchets** dans les secteurs de la construction et de la démolition
- Faciliter l'**évaluation de la performance environnementale des bâtiments**
- Elaborer des orientations sur la **prédémolition** afin de favoriser le **recyclage à haute valeur** dans le secteur => va dans le sens de notre CM
- Elaborer des **protocoles volontaires de recyclage** visant à améliorer la qualité des matériaux de construction recyclés et à renforcer la confiance dans ceux-ci



RAPPEL DE LA VOCATION DES CLUBS MÉTIERS

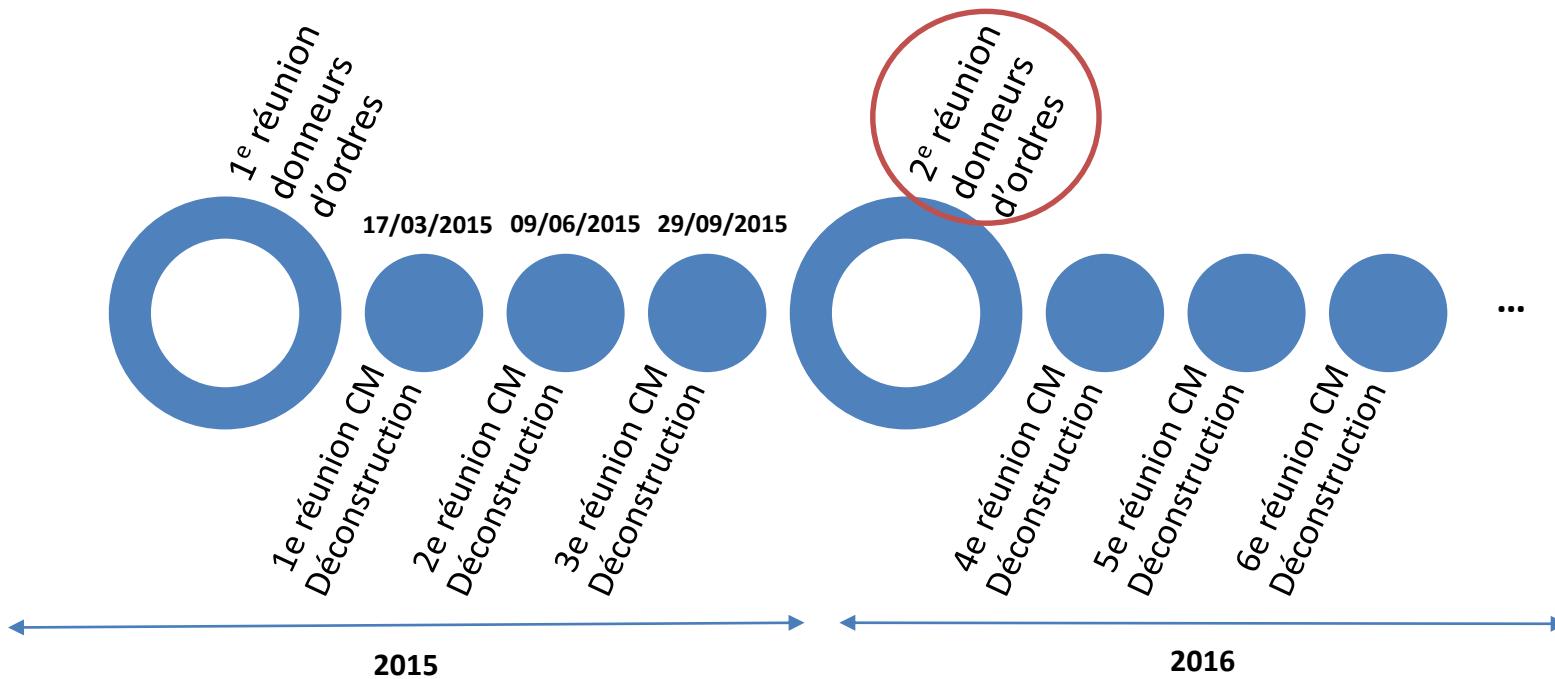
- Être informés sur les **évolutions réglementaires** et les **avancées technologiques** dans le domaine du recyclage et/ou de la valorisation des déchets du BTP,
- **Echanger sur leurs problématiques** de recyclage/valorisation,
- Présenter les **solutions économiquement viables** qui ont été mises en place au sein d'entreprises,
- Se regrouper pour développer de **nouveaux projets**, adaptés aux besoins identifiés.

La participation au Club Métiers est assujettie à la signature d'une charte qui garantit la confidentialité et la participation active des membres afin de maintenir la dynamique constructive des échanges.



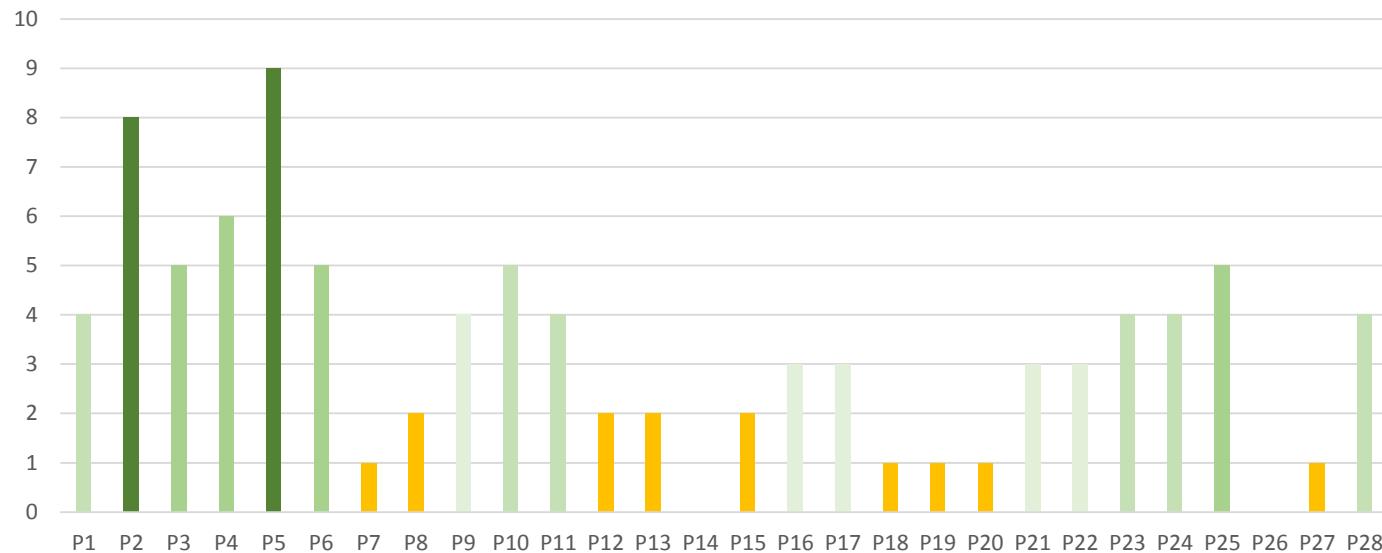
ARTICULATION CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION

- **Animation :** Cyrille Blard (SNCF), Claude Laveu sur les premières séances puis Mr Ormières et Mr Lambert (EDF) et Camille Saint Jean (ORÉE)



PRINCIPALES ORIENTATIONS

Priorisation orientations CMDécons



Axes prioritaires à traiter :

- Diagnostics de chantiers (quels déchets sont vraiment valorisables ?) et diagnostics réglementaires : quelles prescriptions ? Bonnes pratiques de terrain sur la déconstruction
- Traçabilité
- **Méthodes de contractualisation (allotissement, notation...), sources d'optimisation et de transparence (éléments précis concernant le coût des prestataires de la déconstruction)**
- Bonnes pratiques de terrain sur la déconstruction
- Ecoconception des bâtiments (pour anticiper la déconstruction) et préfabrication en ateliers (davantage de maîtrise des déchets car produit en atelier)
- Monétarisation notamment du réemploi pour montrer son intérêt

ACCÈS ESPACE MEMBRES CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION

- Espace membre du Club : <http://www.oree.org/recyclage-valorisation/clubs-metiers.html> => Economie Circulaire > Clubs Métiers
- Se connecter avec les mêmes codes que l'espace adhérent du site ORÉE (sous réserve d'adhésion à ORÉE et de signature de la charte)
- Codes strictement personnels
- Me contacter en cas de perte de codes

Camille SAINT JEAN

Chargée de mission Economie Circulaire et Reporting RSE

saint-jean@oree.org - 01 48 24 31 39



TOUS À VOS AGENDAS !

- **4 février 2016 : Club Métiers Démantèlement**
- **9 février 2016 : Club Métiers Gestion des Déchets dans les ERP**
- **29 mars 2016 : Club Métiers Déconstruction**





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

